



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Note d'information n° 221

Août 2014

Rectorat

Division des structures et des
moyens - DSM4
Statistiques et indicateurs
de pilotage

Téléphone
02 62 48 13 78

Fax
02 62 48 13 83

Mél
sdeva@ac-reunion.fr

24, avenue
Georges Brassens
97702 Saint-Denis
Messag cedex 9
Île de La Réunion

Site internet
www.ac-reunion.fr

L'ACADÉMIE DE LA REUNION EN BREF

Année scolaire 2013-2014

SOMMAIRE

1 - Les effectifs scolaires	2
2 - Les personnels	4
3 - Les établissements scolaires	6
4 - Les effectifs de l'enseignement supérieur	8
5 - Résultats provisoires aux examens session 2014	10
6 - La formation en apprentissage	12

ANNEXES - CARTOGRAPHIE DES COLLÈGES ET LYCÉES

Répartition des effectifs d'élèves par commune en 2013-2014	14
Carte des effectifs du premier degré (public + privé)	14
Carte des effectifs du second degré (public + privé)	15
Tableau des effectifs d'élèves par bassin et commune (public + privé)	16
Carte des effectifs d'étudiants en post-bac	17
Localisation des collèges et des lycées en 2013-2014	18
Localisation des collèges selon le secteur d'enseignement	18
Localisation des lycées selon le type d'établissement et le secteur d'enseignement	19
Cartographie des sections linguistiques en collège et lycée	20-27
Cartographie des bacs professionnels (terminales) et des STS 1ère année	28-30

POUR EN SAVOIR PLUS :

Les Notes d'Information et les Tableaux Statistiques sont consultables sur internet :

[http:// www.ac-reunion.fr](http://www.ac-reunion.fr),

rubrique "académie/Présentation de l'Académie/Statistiques et indicateurs de pilotage".

1 LES EFFECTIFS SCOLAIRES¹

A la rentrée 2013, les établissements scolaires des premier et second degrés de l'académie ont accueilli 220 156 élèves, soit 166 inscrits de moins qu'en 2012 (-0,1 %). La légère hausse des effectifs dans le second degré (+404 inscrits, +0,4 %) ne compense pas la baisse dans le premier degré (-570 élèves, -0,5%).

Avec 119 141 inscrits, les élèves sont moins nombreux dans les écoles (-570 élèves, -0,5 %), aussi bien publiques que privées. Cette baisse est toutefois moins importante qu'en 2012 (-0,9%).

La baisse démographique qui concerne le préélémentaire depuis 2008 se poursuit et continue d'impacter l'évolution des effectifs de l'élémentaire. Mais cette baisse est, cette année, en partie contrebalancée par la forte hausse de la scolarisation des enfants dès l'âge de 2 ans (+639 élèves dans le public avec un taux de scolarisation multiplié par 3).

Le second degré (hors post-bac) de l'académie comptabilise 101 015 élèves à la rentrée 2013. Les effectifs sont en hausse contrairement à l'année précédente : +404 inscrits, +0,4 % (-0,8 % en 2012).

Les effectifs en collège (58 952 élèves hors SEGPA) sont cette année en hausse (+85 élèves, après -399 élèves en 2012).

Dans les lycées généraux et technologiques, les effectifs augmentent de nouveau (23 726 élèves, +215 inscrits). Cette évolution est un peu plus marquée dans le privé : +3,1 % *versus* +0,7 % dans le public.

Contrairement aux années 2011 et 2012, on observe une augmentation des effectifs du second cycle professionnel (15 986 élèves, +134 inscrits). Cette hausse est due à celle des effectifs du secteur public : +160

inscrits, +1,1 %.

A la rentrée 2014, les écoles, collèges et lycées (hors post-bac) scolariseraient 219 982 élèves (-174 inscrits par rapport à 2013, -0,1 %). Dans le premier degré, la tendance baisse d'effectifs devrait se prolonger mais à un rythme plus modéré qu'en 2013 (-0,3 % après -0,9 %). Le second degré devrait connaître une quasi-stabilité (+0,1%).

DÉFINITIONS :

Premier degré : enseignement scolaire regroupant l'enseignement préélémentaire (avant le cours préparatoire) et l'enseignement élémentaire.

Enseignement préélémentaire : enseignement dispensé dans les écoles maternelles ou dans les écoles élémentaires comportant une classe ou une section maternelle enfantine au sein d'une classe à plusieurs niveaux ou dans des écoles spéciales.

Enseignement élémentaire : il est donné en très grande partie dans les écoles primaires ; l'enseignement spécialisé y est inclus : classes d'initiation et classes d'intégration scolaire (CLIS).

Second degré : enseignement faisant suite à l'enseignement du premier degré, dispensé dans les collèges (premier cycle) et dans les lycées (second cycle).

Premier cycle : de la sixième à la troisième.

Second cycle général et technologique : classes de seconde, première et terminale préparant aux baccalauréats général ou technologique.

Second cycle professionnel : classes préparant aux certificats d'aptitude professionnelle (CAP), aux baccalauréats professionnels en trois ans ou brevets des métiers d'arts (BMA).

1 **POUR EN SAVOIR PLUS** : TS n°s 204 205, 211, 212, 208, 209 et 215 du service statistique.

EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET PRIVÉ DU PREMIER DEGRÉ

	La Réunion				Ens.des DOM 2013-14	La Réunion/ DOM	La Réunion/ Métro+DOM
	2012-2013 (1)	2013-2014 (2)	Variation : (2)-(1)	Prévisions 2014-2015			
Enseignement public							
Préélémentaire	40 544	40 361	-183	40 133	102 982	39,2%	1,8%
Elémentaire*	69 758	64 475	-283	69 422	184 530	37,7%	2,0%
TOTAL	110 302	109 836	-466	109 555	287 512	38,3%	1,9%
Enseigné privé sous-contrat							
Préélémentaire	3 353	3 305	-48	3 294	8 529	38,8%	1,1%
Elémentaire*	6 056	6 000	-56	5 993	15 657	38,4%	1,1%
TOTAL	9 409	9 305	-104	9 287	24 186	38,5%	1,1%
Total public + privé	119 711	119 141	-570	118 842	311 698	38,3%	1,8%

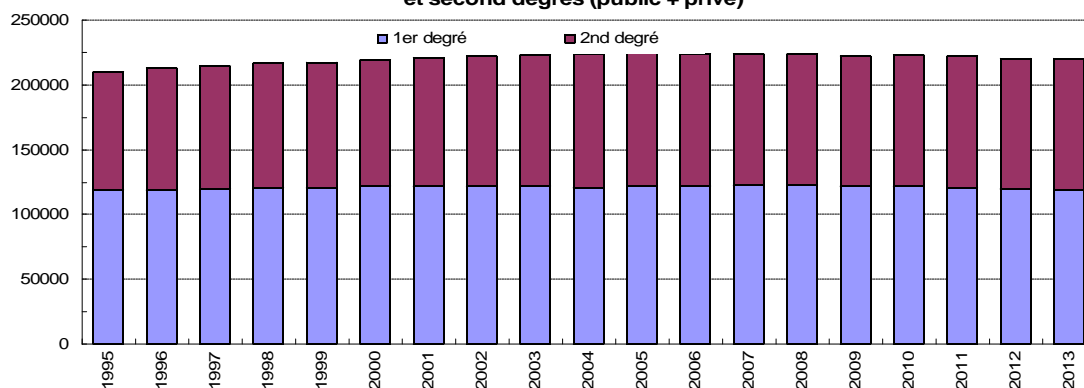
EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET PRIVÉ DU SECOND DEGRÉ

	La Réunion				Ens.des DOM 2012-13	La Réunion/ DOM	La Réunion/ Métro+DO M
	2012-2013 (1)	2013-2014 (2)	Variation : (2)-(1)	Prévisions 2014-2015			
Enseignement public							
Premier cycle	54 033	54 103	70	53 922	139 832	38,7%	2,2%
SEGPA*	2 337	2 308	-29	2 309	7 452	31,0%	2,6%
Second cycle G & T	21 647	21 805	158	22 074	53 475	40,8%	1,9%
Second cycle professionnel	15 195	15 355	160	15 387	37 313	41,2%	3,0%
TOTAL PUBLIC	93 212	93 571	359	93 692	238 072	39,4%	2,2%
Enseignement privé							
Premier cycle	4 834	4 849	15	4 836	11 448	42,4%	0,7%
SEGPA*	44	43	-1	43	148	29,1%	1,0%
Second cycle G & T	1 864	1 921	57	1 975	4 679	41,1%	0,7%
Second cycle professionnel	657	631	-26	594	2 674	23,6%	0,5%
TOTAL PRIVE	7 399	7 444	45	7 448	18 949	39,3%	0,7%
Ensemble du second degré	100 611	101 015	404	101 140	257 021	39,4%	1,9%

*SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

ÉVOLUTION DE LA POPULATION SCOLARISÉE DANS LES PREMIER ET SECOND DEGRÉS (PUBLIC + PRIVÉ)

Évolution de la population scolarisée dans les premier et second degrés (public + privé)



Source : Rectorat de la Réunion - DES3 - Statistiques et indicateurs de pilotage

2 LES PERSONNELS

Au 1er décembre 2012, l'académie dénombre 21 158 agents titulaires, stagiaires et non titulaires de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur en activité. Ils représentent 6,2 % de la population active ayant un emploi. Comparativement à 2011, les effectifs sont en hausse en 2012 (+0,9 % soit 195 agents).

Le secteur public emploie la majorité des personnels (95,6 %), les autres agents sont affectés dans les établissements privés sous contrat (912 agents). Les personnels (y compris les enseignants-stagiaires) rémunérés au titre du secteur public sont à 82,8 % des titulaires. 68 % des non titulaires du public assurent des fonctions de surveillance et d'assistance dans les écoles et dans les EPLE.

Sept agents sur dix (73,2 %) du secteur public sont des enseignants affectés à l'enseignement des élèves, soit 14 828 agents. Parmi eux, 57,5 % exercent en collège ou en lycée, 39,6 % dans une école maternelle ou élémentaire et 2,9 % sont dans l'enseignement supérieur. Les enseignants sont à hauteur de 84 % des agents titulaires. 9 % des enseignants du second degré sont des non titulaires alors que dans le premier degré la totalité des enseignants sont titulaires.

Les 5 418 agents exerçant des fonctions d'encadrement (DIEO), d'administration, de gestion et de surveillance, correspondent à 26,8 % du personnel du secteur public. Les personnels de surveillance et d'assistance éducative du second degré constituent avec 34,7 % le plus important contingent des effectifs non enseignants.

Le personnel du secteur public de l'académie est composé majoritairement de femmes, soit 62 % des agents. C'est le premier degré qui est le plus féminisé, les femmes sont trois fois plus nombreuses que les hommes. Néanmoins, le taux de féminisation du secteur public de l'académie reste en deçà du taux national, soit 62 % contre 67,1 %.

Dans le public, l'âge moyen des personnels de l'académie et de l'hexagone est du même ordre de grandeur et s'établit à 42 ans. Les personnels d'assistance éducative et de surveillance présentent la structure la moins

âgée au sein de l'académie.

DÉFINITIONS :

Personnels : personnels titulaires, stagiaires et non titulaires rémunérés sur le budget de l'académie au titre du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'après les données issues de l'exploitation de la Base Bilan Social Académique du pôle inter académique décisionnel de Bordeaux (décembre 2011), complétées avec les données du privé et du supérieur issues de la DEPP au ministère (situation en janvier 2012). Les données des années 2007 à 2011 issues du bilan social ont été rétropolées ; elles ne sont donc pas comparables à celles publiées dans les éditions précédentes.

Personnels d'administration, de gestion et de surveillance : personnels exerçant des fonctions de direction, d'inspection, d'éducation, d'orientation (DIEO), de surveillance (MI/SE), d'assistance éducative (assistants d'éducation, auxiliaires de vie scolaire), et IATOSS (personnels ingénieurs, administratifs, techniques et de santé).

Enseignants du premier degré (y.c. stagiaires IUFM) : instituteurs et professeurs d'écoles chargés de classes du premier degré, y compris les directeurs d'école.

Personnels du premier degré : regroupe les enseignants du premier degré et les enseignants affectés à des missions autres que l'enseignement (animation, accompagnement, administration, pilotage et animation pédagogique).

Enseignants du second degré (y.c. stagiaires IUFM) : enseignants titulaires et non titulaires qui exercent dans les établissements du second degré, y compris les documentalistes et enseignants affectés aux remplacements et à la suppléance. Le personnel de direction et d'éducation n'est pas compris dans cette catégorie.

Personnels du second degré : regroupe les enseignants du second degré (y compris stagiaires IUFM), le personnel de surveillance et d'assistance éducative et les enseignants affectés à des missions autres que l'enseignement.

Enseignants dans le supérieur : enseignants exerçant dans les établissements publics du supérieur, université, IUT et IUFM.

**PERSONNELS DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN
2012-2013**

Établissements publics et privés sous contrat	La Réunion *					MÉTRO+DOM**	
	Titulaires	Non-titulaires	Effectifs	Part des femmes	Age moyen	Part des femmes	Age moyen
Personnels DIEO *	625	44	669	51,7	47,6	66,6	36,1
Personnels du 1er degré *	6 203	517	6720	73,8	40,7	81,7	41,3
<i>dont enseignement (y compris stagiaires IUFM)</i>	5 761	0	5 761	73,9	40,9	81,9	41,2
<i>dont accompagnement soutien Hors AIS</i>	113	0	113	49,0	43,0	-	-
<i>dont besoins éducatifs, administration et pilotage</i>	315	0	315	64,0	49,0	-	-
<i>dont réadaptation</i>	14	0	14	79,0	42,0	-	-
<i>dont assistants d'éducation-auxiliaire de vie</i>	0	517	517	84,0	32,0	-	-
Personnels du 2nd degré *	7971	2 754	10725	51,8	41,1	59,8	43,9
<i>dont enseignement (y compris stagiaires IUFM)</i>	7 782	751	8 533	49,5	43,6	58,0	43,3
<i>dont assistance éducative et surveillance</i>	0	1 879	1 879	59,0	29,0		
<i>dont autres non-enseignants</i>	189	124	313	70,0	41,0		
Personnels IATOSS *	1 196	175	1371	73,0	46,0	72,0	45,3
Enseignants dans le supérieur (y.c. IUFM)**	421	0	421	34,7	47	37,3	47,3
Non enseignants supérieur + IUFM**	340	0	340	54,4	44,5	62	45,9
Total personnel du public	16756	3490	20246	62	42	67,1	42,4
Enseignants dans le 1er degré privé	363	28	391	88,7	43,3	91,2	42,6
Enseignants dans le 2nd degré privé	406	115	521	57	44	66	44,8
Total personnel privé sous contrat	769	143	912	70,6	43,7	74,1	44,1

Sources : * Bilan social du rectorat du Rectorat : situation au 01/12/2012 - ** Ministère DEPP, situation en janvier 2013.

**EVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNELS DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE 2008 À 2012 (SÉRIE RÉTROPOLÉE*)**

Public+privé	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012-2011	
						absolue	relative
Type de fonction							
Personnels DIEO	666	656	657	662	669	7	1,1%
Personnels du 1er degré	7282	7279	7142	6972	7111	139	2,0%
<i>dont enseignement (y compris stagiaires IUFM)</i>	6435	6488	6363	6111	6152	41	0,7%
Personnels du second degré	11160	11220	11166	11114	11246	132	1,2%
<i>dont enseignants (y compris stagiaires IUFM)</i>	9160	9212	9079	9032	9054	22	0,2%
<i>dont assistance éducative et surveillance</i>	2088	2100	1742	1749	1879	130	7,4%
Personnels IATOSS	1395	1391	1390	1403	1371	-32	-2,3%
Enseignants dans le supérieur	527	523	478	481	421	-60	-12,5%
Non enseignants supérieur+IUFM	350	350	322	331	340	9	2,7%
Total académie	21380	21434	21155	20963	21158	195	0,9%

Sources : Bilan social du rectorat du Rectorat : situation au 01/12/2012 et ministère DEPP, situation en janvier 2013.

ENSEIGNANTS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS EN 2012-2013

Public Enseignement	LA REUNION *			METROPOLE + DOM **	
	Effectifs	% de femmes	Age moyen	% de femmes	Age moyen
Premier degré					
Professeurs des écoles	5 669	74,1	40,9	82,2	41,1
Instituteurs	92	64,0	44,8	69	46,7
Total premier degré	5 761	73,6	40,3	81,9	41,2
Second degré					
Agrégés et chaires supérieures	712	35,7	46,2	35,6	49,3
Certifiés et assimilés	5 051	52,2	43,3	62	42,7
Professeurs de LP	1 611	45	45	48,8	45,5
PEGC et autres titulaires	167	49,7	55,9	56,5	57,4
Professeurs des écoles et instituteurs	241	54,4	44,1	56,9	42,4
Total Titulaires	7 782	49	43,5	58,1	43,6
Non - Titulaires	751	51,7	37,5	56,2	40
Total second degré	8 533	49,5	43,6	58	43,3

3 LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Depuis 2000, à chaque rentrée, les ouvertures d'établissements à La Réunion ont permis de faire face à l'évolution démographique des élèves et ainsi, de d'alléger les collèges et les lycées de taille importante.

A la rentrée 2013, 159 écoles maternelles et 363 écoles élémentaires (dont 26 privées) scolarisent 119 140 enfants. Depuis 2000, 22 écoles ont été ouvertes. Le bâti scolaire reste cependant problématique ; sept écoles sur dix datent des années 1960-1970.

Le second degré compte un nouvel établissement dans le public, le collège du 12^{ème} KM implanté dans la commune du Tampon. 18 établissements ont été ouverts depuis la rentrée 2000. Le second degré totalise 131 établissements publics et privés.

L'académie est toujours caractérisée par des collèges et des lycées professionnels de taille importante, bien supérieure à la moyenne nationale. C'est en LP que l'écart à la moyenne nationale est plus marqué.

DÉFINITIONS :

Enseignement spécialisé: enseignement relevant de l'adaptation et de l'intégration scolaire.

SEGPA : Sections d'enseignement général et professionnel adapté. Les SEGPA sont généralement intégrés dans des collèges, et accueillent des élèves qui sont dans leur grande majorité en grande difficulté scolaire et/ou sociale.

LEGT : Lycées d'enseignement général et technologique.

Taille des établissements scolaires : elle prend en compte l'intégralité des élèves qui sont scolarisés dans l'établissement (y compris l'enseignement spécial et post-baccalauréat) ou dans les annexes qui peuvent lui être attachées.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DU PREMIER DEGRÉ EN 2013-2014

	Bassins d'éducation et de formation					La Réunion	Ens. des DOM
	NORD	OUEST	SUD-OUEST	SUD-EST	EST		
Enseignement public							
Préélémentaire	36	47	21	32	23	159	462
Elémentaire*	58	79	48	89	63	337	924
TOTAL	94	126	69	121	86	496	1386
Enseignement privé sous contrat							
Préélémentaire	-	-	-	-	-	-	15
Elémentaire	7	5	3	4	7	26	80
TOTAL	7	5	3	4	7	26	95
Ens. du premier degré	101	131	72	125	93	522	1481

* dont les écoles d'enseignement spécialisé

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ EN 2013-2014

	Bassins d'éducation et de formation					La Réunion	Ens. des DOM
	NORD	OUEST	SUD-OUEST	SUD-EST	EST		
Enseignement public							
Collèges	15	16	12	18	15	77	211
dont SEGPA	6	6	3	6	4	25	78
LEGT	4	2	2	2	3	13	31
Lycées polyvalents	1	4	2	5	4	16	41
Lycées professionnels	4	3	2	2	2	13	38
TOTAL	24	23	20	27	24	119	321
Enseig. privé sous contrat							
Collèges	1	1	-	2	2	6	25
dont SEGPA	-	-	-	-	1	1	1
LEGT	1	-	-	-	-	1	13
Lycées polyvalents	-	1	-	1	-	2	4
Lycées professionnels	1	-	-	-	1	2	14
TOTAL	3	2	0	3	4	11	56
Ens. du second degré	27	25	20	30	28	130	377

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECOND DEGRÉ SELON LEUR TAILLE

	2000		2012		2013	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Répartition des collèges selon leur taille						
Moins de 700 élèves	21	3	33	3	35	3
700 à 899 élèves	16	0	25	1	21	1
900 élèves et plus	31	2	18	2	21	2
Taille moyenne Réunion (effectifs)	836	726	741	805	732	808
Moyenne Métro+DOM	519	357	491	383	494	383
Répartition des lycées selon leur taille						
Moins de 700 élèves	5	1	5	1	3	1
700 à 899 élèves	4	2	10	1	10	1
900 élèves et plus	14	0	14	4	16	1
Taille moyenne Réunion (effectifs)	1 109	562	1013	733	1027	760
Moyenne Métro+DOM	1 010	376	962	409	978	416
Répartition des LP selon leur taille						
Moins de 700 élèves	2	2	2	2	2	2
700 à 899 élèves	5	0	6	0	6	0
900 élèves et plus	6	0	5	0	5	0
Taille moyenne Réunion (effectifs)	945	203	867	317	870	298
Moyenne Métro+DOM	409	187	397	164	405	166

Source : Rectorat DES3 / Base centrale de pilotage de la DEPP au ministère.

4 LES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Dans l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants se chiffre à 18 866 en 2013. Parmi eux, 16 997 étudiants sont sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, soit 772 inscrits de plus qu'en 2012 (+4,8%).

Les effectifs d'étudiants universitaires (y compris IUT et ESPE) continuent de progresser et s'élèvent à 12 837, soit 633 étudiants de plus que 2012. Cette hausse est essentiellement attribuable à la création de l'ESPE en 2013, qui a accueilli 425 étudiants, inscrits en lettres et des sciences humaines (370) et en sciences et technologies (55).

Par discipline, l'évolution du nombre d'étudiants est contrastée à la rentrée 2013. Ainsi, les inscriptions à l'université augmentent en sciences (+272) et en lettres et sciences humaines (+113), alors que les effectifs en droit et sciences économiques reculent (-181).

Comptabilisant 3 309 inscriptions, le nombre d'élèves de BTS croît de nouveau en 2013 (+61 inscrits, après +131 en 2012). Au total, près de 17 % des étudiants de l'enseignement supérieur sont formés en STS en 2013. Les trois quarts d'entre eux préparent une formation à dominante tertiaire et les autres étudient dans le secteur de la production.

Les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles (687 étudiants) progressent derechef en 2013 (+84 étudiants, après +74 en 2012). Répartis dans 6 lycées (dont 1 privé), ces classes ont pour vocation de préparer les étudiants aux concours d'entrée dans les grandes écoles et écoles d'ingénieurs.

Aux établissements d'enseignement supérieur gérés par l'université et l'académie de La Réunion s'ajoutent des établissements rattachés à d'autres ministères (1869 étudiants en 2013). Ainsi,

les écoles de formation aux professions paramédicales et sociales sont rattachées au ministère des Affaires sociales et de la Santé, l'école de gestion et de commerce est sous tutelle du ministère de l'Économie, du redressement productif et du Numérique, les écoles d'architecture et des beaux-arts dépendent du ministère de la Culture et de la Communication.

DÉFINITIONS :

IUT : Institut Universitaire de Technologie.

ESPE : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation : accueillent depuis la rentrée 2013 les étudiants titulaires d'une licence se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation, et propose des formations de préparation aux concours de recrutement (ex-IUFM).

BTS (STS : Sections de techniciens supérieurs + DTS : Diplôme de Technicien Supérieur) : préparent au Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en 2 ans pour les STS et en 3 ans pour les DTS. Elles s'intègrent dans le premier cycle des études supérieures. Inclus les élèves des classes de mise à niveau BTS.

CPGE – Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles sont réparties en trois catégories :

- les classes scientifiques conduisent aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires ;
- les classes économiques et commerciales préparent aux écoles supérieures de commerce et de gestion, aux écoles normales supérieures et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques ;
- les classes littéraires (Lettres et arts) préparent aux écoles normales supérieures, à l'école nationale des chartes, aux instituts d'études politiques.

DCG : préparent un diplôme de comptabilité et de gestion (DCG).

EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Ministère de l'Éducation nationale					
Total Éducation nationale	15321	15362	15402	16225	16997
Université	10194	11142	11040	11644	11848
Droit et sciences économiques	4136	4261	4369	4503	4322
Lettres et sciences humaines	3352	3620	3241	3498	3770
Sciences	2706	3261	3430	3643	3756
dont médecine, pluri-santé	485	700	856	1040	1040
IUT	465	511	553	560	564
IUFM / ESPE (1)	1000	0	0	0	425
BTS (STS + DTS) (2)	2963	3016	3117	3248	3309
Production	737	794	813	868	891
Services	2226	2222	2304	2380	2418
CPGE	529	531	529	603	687
Classe prépa. aux études supérieures			6	15	20
Mathématiques et sciences	299	315	303	328	389
Lettres et arts	76	67	77	102	100
Sciences humaines et droit	154	149	143	158	178
DCG	170	162	163	170	164
Autres ministères					
Autres établissements	1966	2091	2010	1848	1869
Écoles de formations aux professions paramédicales et sociales (3)	1476	1563	1497	1325	1325
Ecole de gestion et de commerce (4)	151	150	152	156	150
Ecole d'architecture (5)	98	110	108	116	115
Ecole des beaux arts (5)	131	146	142	143	155
Agriculture (STS)	110	122	111	108	124
TOTAL de l'enseignement supérieur	17287	17453	17412	18073	18866

(1) y compris spécialisation des professeurs titulaires jusqu'en 2009-2010 - De 2010 à 2012, les effectifs sont répartis dans les disciplines

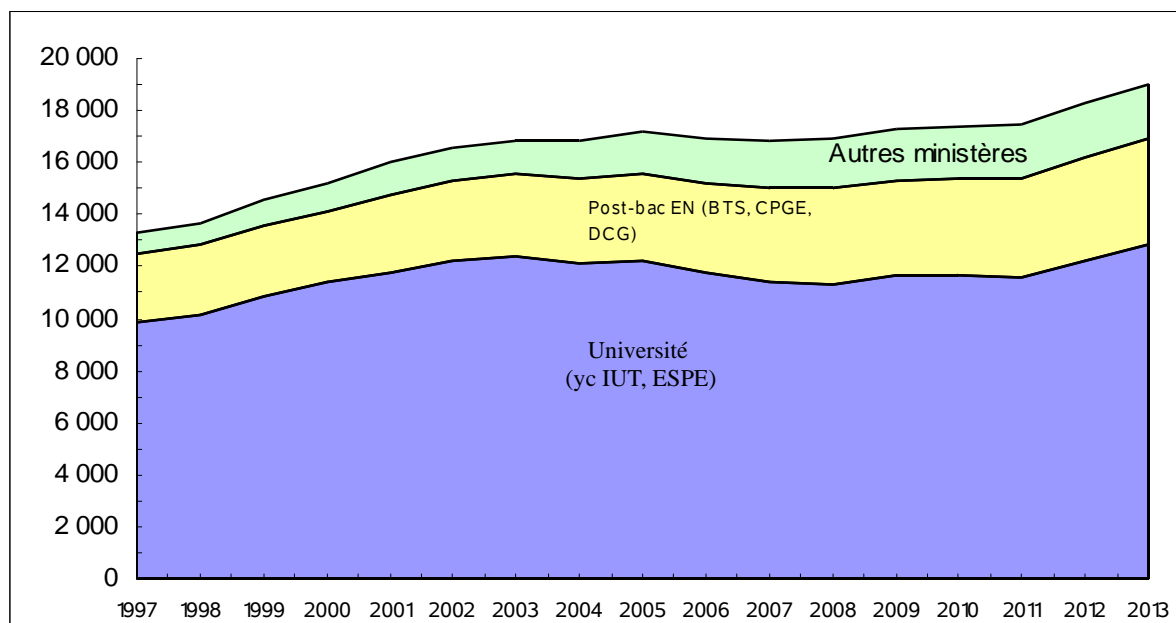
(2) hors agriculture

(3) établissements sous tutelle du ministère des Affaires sociales et de la Santé – Données provisoires, constat 2012 reconduit en 2013.

(4) établissements sous la tutelle du ministère de l'Economie, du redressement productif et du Numérique

(5) établissements sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE 1997 À 2013



5 RÉSULTATS PROVISOIRES AUX EXAMENS SESSION 2014

9 340 candidats ont décroché le baccalauréat à la session de juin 2014. Le taux de réussite progresse cette année encore (+1,7 point) et frôle le niveau historique de 2010 (85,9 % de réussite). Tous les types de baccalauréat sont concernés par cette progression : +1,2 point en voie générale, +1,3 point en voie technologique et +3,2 points en voie professionnelle (session de juin).

Le baccalauréat général est en augmentation globale : la réussite dans les séries L et S progresse respectivement de 1,9 et 1,2 point mais marque le pas en ES (-0,7 point). La réussite en série S dans l'académie dépasse cette année la moyenne nationale.

Le taux de réussite atteint 88,0 % au baccalauréat technologique. Il est en hausse dans la plupart des séries, en particulier pour la série STMG (ancienne STG), qui regroupe près de six candidats sur dix (88,1 % de réussite soit une hausse de 2,5 points). La série STI2D voit son taux de réussite s'éroder de 3 points pour s'établir à 88,2 %.

Après trois années successives de baisse de la réussite au baccalauréat professionnel, l'année 2014 marque un retournement de tendance, avec une hausse du taux de réussite de plus de trois points ; celui-ci s'établit en 2014 à 75,1 %. La progression est plus nette dans le secteur des services (+3,4 points) que dans celui de la production (+1,3 point).

L'année 2014 marque également le terme de la diminution continue du nombre de candidat des dernières années, due à la réforme de la voie professionnelle de 2008 ; les effectifs sont même légèrement en hausse cette année (+131 présents, soit +3,8%).

L'académie compte 5 440 diplômés de niveau V professionnel en juin 2014.

Le Diplôme National du Brevet a été délivré à 11 227 candidats à la session 2014. Le taux de réussite s'élève à 81,4 %, soit une baisse de 0,5 point. L'écart entre le taux de

réussite de La Réunion et le niveau national se creuse (- 3,8 points en 2014, après - 2,8 point en 2013).

DÉFINITIONS :

Baccalauréat général et technologique : diplôme comprenant 3 séries générales : L (littéraire), ES (économique et sociale), et S (scientifique) et 5 séries technologiques : STI2D (sciences et technologies industrielles et du développement durable), STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués), STL (sciences et technologies de laboratoire), STMG (sciences et technologies de management et de gestion) et ST2S (sciences technologies de la santé et du social).

Baccalauréat professionnel : diplôme en trois ans dans les lycées professionnels ou lycées polyvalents, depuis la réforme professionnelle de 2008. La session 2009 comprend pour la première fois une épreuve de contrôle pour les élèves dont la moyenne est comprise entre 8/20 et 10/20 à l'issue du 1er groupe d'épreuves.

CAP - Certificat d'aptitude professionnelle : diplôme en deux ans après la classe de 3e.

BEP - Brevet d'études professionnelles : diplôme en deux ans après la classe de 3e. Avec la réforme professionnelle, le BEP devient un diplôme intermédiaire.

BTS - Brevet de technicien supérieur : examen en deux ans après un bac dans les sections de techniciens supérieurs des lycées.

Brevet : le diplôme national du brevet sanctionne la formation dispensée au collège. Il est attribué sur la base des notes obtenues à l'examen (français, mathématiques, histoire-géographie) et des résultats acquis en cours de formation. Depuis 2006, l'attribution des mentions permet d'accorder des bourses de mérite aux élèves déjà boursiers sur critères sociaux qui recueillent une mention bien ou très bien. En 2007, deux nouvelles dispositions ont été appliquées : attribution d'une note de vie scolaire ; seules les notes obtenues en classe de 3e sont retenues (4e et 3e antérieurement). Depuis 2008, la validation de deux compétences du socle commun de connaissances, le brevet informatique et internet (B2i) et le certificat de niveau A2 de langue étrangère, est obligatoire pour l'obtention du diplôme.

RÉSULTATS AU BACCALAURÉAT

Séries	Session 2013 (définitive)			National 2013	Session 2014 (provisoire)			National 2014
	présents	reçus	% de reçus	% de reçus	présents	reçus	% de reçus	% de reçus
Baccalauréat général								
L : littéraire	958	849	88,6	91,0	928	840	90,5	90,0
ES : économique et social	1 269	1 145	90,2	91,5	1344	1203	89,5	89,7
S : scientifique	2 335	2 158	92,4	92,6	2 352	2 219	94,3	91,9
Total baccalauréat général	4 562	4 152	91,0	92,0	4 624	4 262	92,2	90,9
Baccalauréat technologique								
Hôtellerie	20	19	95,0	89,8	24	23	95,8	93,3
ST2S : sc techno de la santé et du social	369	314	85,1	85,1	357	315	88,2	90,8
STI2D : sc. et techno. indus.&dév. durable	559	510	91,2	91,4	551	486	88,2	92,3
STD2A : sc. des techn. design&arts appl.	27	27	100,0	95,6	23	23	100,0	97,0
ST(M)G : sciences et techno. de (manag. &) gestion	1 687	1 444	85,6	84,4	1 591	1 402	88,1	89,9
STL : sciences et techno. de laboratoire	128	110	85,9	93,8	144	127	88,2	92,8
STAV : sc. et tech. Agricole (*)	35	26	74,3	78,5	36	24	66,7	81,7
Total baccalauréat technologique	2 825	2 450	86,7	86,4	2 726	2 400	88,0	90,6
Baccalauréat professionnel								
Bac professionnel production	1 468	1 066	72,6	75,8	1 462	1 080	73,9	78,9
Bac professionnel services	1 787	1 275	71,3	80,8	1 882	1 407	74,7	84,2
Bac professionnel agricole (*)	181	129	71,3	81,9	223	191	85,7	82,6
Total baccalauréat professionnel	3 436	2 470	71,9	78,9	3 567	2 678	75,1	81,9
Total tous baccalauréats	10 823	9 072	83,8	86,9	10 917	9 340	85,6	87,9

(*) série relevant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche

DIPLOMES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (HORS BAC)

	Session 2013				Session 2014 (provisoire)		
	La Réunion			National	La Réunion		
	Présents	Reçus	% de reçus	% de reçus	Présents	Reçus	% de reçus
Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)	3694	2 964	80,2	83,7	3768	3 007	79,8
Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP)	3071	2 349	76,5	81,9	3132	2 322	74,1
Mention Complémentaire de niveau V (MC)	131	101	77,1	ND	128	111	86,7
Brevet professionnel (BP)	393	210	53,4	ND	ND	ND	ND
Brevet de Technicien Supérieur (BTS)	1 978	1 417	71,6	74,1	1 759	1 216	69,1

ND : données non disponibles

RÉSULTATS DU BREVET

	Session 2013				Session 2014 (provisoire)			
	La Réunion			Taux de réussite nationale	La Réunion			Taux de réussite nationale
	Présents	Reçus	Taux de réussite		Présents	Reçus	Taux de réussite	
Série collège	11 408	9 361	82,1	85,7	11 822	9 624	81,4	85,9
Série professionnelle	2 060	1 667	80,9	74,5	1 967	1 603	81,5	78,4
Toutes séries confondues	13 468	11 028	81,9	84,7	13 789	11 227	81,4	85,2

6 LA FORMATION EN APPRENTISSAGE

Au 31 décembre 2013, l'académie de La Réunion comptait 4 615 apprentis dans les 26 sites de formation du département : 1667 inscrits dans les 10 CFA de la CCI, 2293 dans les 5 CFA de la Chambre des métiers, 421 dans les 3 CFA du Ministère de l'Agriculture, et 171 dans les 8 autres sites (Université, CFA privé, CREPS, CFA Académique (3 sites), AAPPAR (2 sites))

Après la légère reprise en 2007 (+0,8%), les effectifs avaient reculé de 4,4% en 2008, puis de 6,2% en 2009. La hausse de 6,2% du nombre d'apprentis en 2010 rejoint la tendance des années de 2004 et 2005 (+6,3% par an). L'année 2013 voit de nouveau le nombre d'apprentis augmenter : +3,1% par rapport à 2012. L'augmentation est bien moins importante que les 2 années précédentes : +7,2 en 2012 et +8,4% en 2011.

Comme en 2012, les plus importantes progressions s'observent dans les niveaux supérieurs. Le niveau I&II augmente de +27,1% (+21,4% en 2012). Le niveau III continue de progresser (+7,6%) mais bien moins fortement que les 2 dernières années (27,7 % en 2012 - 47,7 % en 2011). Le niveau IV connaît cette année une légère baisse : -4,8% vs +4,1% en 2012. Le niveau V augmente de nouveau légèrement : +3,5 % par rapport à 2012. Il garde une place prépondérante avec 49,5% des apprentis (2283 inscrits).

Comme les années précédentes, le secteur de la production est prédominant. Il rassemble en 2013 près de 6 apprentis sur 10 (59,0%). Le domaine des "Transformations" toujours en légère hausse (+9,4% en 2013 - +4,0% en 2012), comptabilise le plus d'apprentis (19,8%). Viens ensuite le domaine des formations liées au "génie civil, construction, bois" (15,8%). C'est le domaine "Spécialités pluri-technologiques" qui connaît la plus forte hausse : +24,6%.

Près de 7 apprentis sur 10 (69,9%) sont des garçons, et la majorité d'entre eux (57,4%) préparent un diplôme de niveau V, orienté vers les spécialités de la production. La part des garçons préparant un diplôme au-delà du niveau IV continue de progresser. Cette année, presque autant de garçons que de filles poursuivent une formation de niveau supérieur : 49,5 % vs 50,5 %.

DÉFINITIONS :

Apprentis : les apprentis sont des jeunes de 16 à 25 ans révolus qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou un titre homologué) dans le cadre d'un contrat de travail particulier à durée déterminée, associant une formation en entreprise - sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage - et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

Centres de formation d'apprentis : les CFA sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. Ils sont soit sous tutelle de ministère de l'Education nationale, soit sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Spécialités de formation : la nomenclature utilisée est celle des spécialités de formations, établie par le Conseil national de l'information statistique et approuvée par le décret n° 94-522 du 21 juin 1994.

Niveaux de formation :

Niveau V : préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel (CAP, BEP, MC).

Niveau IV : préparation d'un diplôme type brevet professionnel ou baccalauréat professionnel.

Niveau III : préparation d'un diplôme bac + 2, type BTS ou DUT.

Niveau II&I : préparation d'un diplôme de niveau bac+3 (licence, DCG), de bac+4 (maîtrise) ou de bac+5 (MASTER, DSCG).

RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR NIVEAU DE FORMATION EN 2013-2014, RAPPEL 2012

	Agriculture		Chambre de Commerce et d'Industrie		Chambre des Métiers et de l'Artisanat		Autres sites de formation ⁽⁴⁾		Total 2013		Rappel rentrée 2012
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
Niveau I											
DSCG ⁽¹⁾			10	0,6					10	0,2	11
MASTER PRO							12	5,1	12	0,3	4
ING-ITI			56	3,4					56	1,2	57
Sous-Total			66	4,0			12	5,1	78	1,7	72
Niveau II											
DCG ⁽¹⁾			68	4,1					68	1,5	71
Licence							72	30,8	72	1,6	51
Autre TH2 ⁽²⁾			63	3,8					63	1,4	27
Sous-Total			131	7,9			72	30,8	203	4,4	149
Niveau III											
BTS	43	10,2	449	26,9	113	4,9	79	33,8	684	14,8	609
BM					12	0,5	15	6,4	27	0,6	12
Autre TH3 ⁽²⁾			158	9,5					158	3,4	166
DIP3-CNAM									-		7
Sous-Total	43	10,2	607	36,4	125	5,5	94	40,2	869	18,8	794
Niveau IV											
BAC PRO	41	9,7	205	12,3	265	11,6			511	11,1	562
BMA					8	0,3			8	0,2	7
BP	95	22,6	47	2,8	449	19,6			591	12,8	620
BTM ⁽³⁾					25	1,1			25	0,5	14
Autre TH4 ⁽²⁾			25	1,5	19	0,8	3	1,3	47	1,0	54
MC4											-
Sous-Total	136	32,3	277	16,6	766	33,4	3	1,3	1182	25,6	1257
Niveau V											
BP niveau V	72	17,1							72	1,6	74
CAP	170	40,4	564	33,8	1343	58,6	27	11,5	2104	45,6	2069
Autre TH5 ⁽²⁾			8	0,5	26	1,1	26	11,1	60	1,3	20
MC5			14	0,8	33	1,4			47	1,0	42
Sous-Total	242	57,5	586	35,2	1402	61,1	53	22,6	2283	49,5	2205
Total	421	100,0	1667	100,0	2293	100,0	234	100,0	4615	100,0	4477

(1) Diplôme (supérieur) de comptabilité et de gestion (ex DPECF/DECF) – (2) Autre titre homologué de niveau 2,3,4 ou 5 – (3) Brevet technique des Métiers – (4) CREPS, Université, CFA privé, AFPPAR, MFR, CFA académique

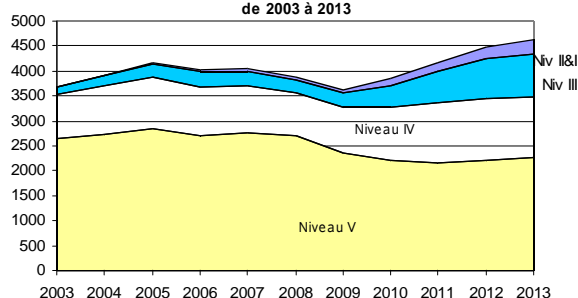
EFFECTIFS DES APPRENTIS PAR DOMAINE DE SPÉCIALITÉ

Spécialité	Nombre d'apprentis			2013-2014 (en %)
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	
12 - Sciences humaines et Droit	2	1	5	0,11
Sous-total Domaines disciplinaires	2	1	5	0,11
20 - Spécialités pluri-technologiques	62	69	86	1,9
21 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	326	383	370	8,0
22 - Transformations	802	834	912	19,8
23 - Génie civil, construction, bois	735	755	728	15,8
24 - Matériaux souples	3	4	4	0,1
25 - Mécanique, électricité, électronique	641	612	625	13,5
Sous-total Production	2 569	2 657	2 725	59,0
30 - Spécialités plurivalentes des services		37	69	1,5
31 - Echanges et gestion	665	716	701	15,2
32 - Communication et information	318	353	327	7,1
33 - Services aux personnes	589	665	731	15,8
34 - Services à la collectivité	34	48	57	1,2
Sous-total Services	1 606	1 819	1 885	40,8
Total toutes spécialités	4 177	4 477	4 615	100,0

EFFECTIFS DES APPRENTIS PAR SEXE ET NIVEAU DE FORMATION

	Filles	Garçons	Ensemble
Niveau I	25	53	78
Niveau II	106	97	203
Niveau III	442	412	854
Niveau IV	384	813	1197
Niveau V	433	1850	2283
Total	1390	3225	4615

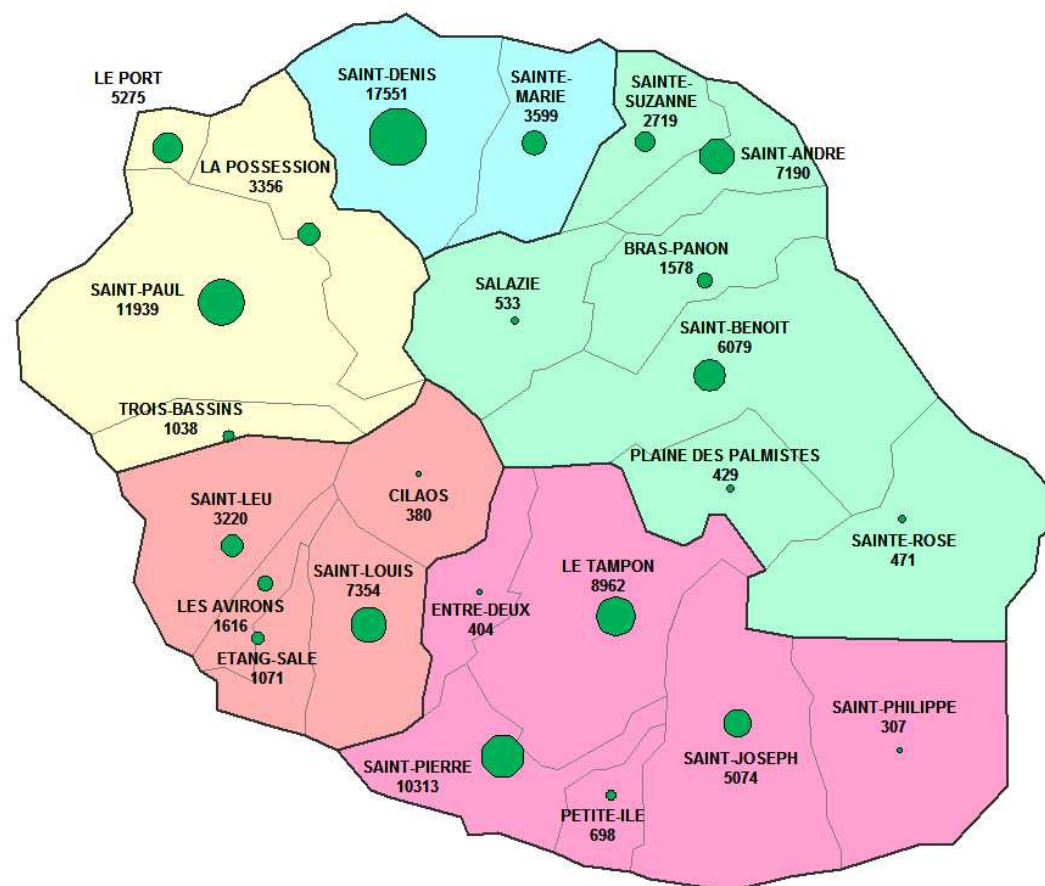
Evolution des effectifs d'apprentis par niveau de 2003 à 2013



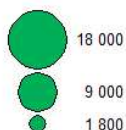
Carte des effectifs du second degré (public + privé)

Les effectifs d'élèves du secondaire (hors post-bac) par commune – année 2013-2014

Dans le second degré comme pour le premier degré, la commune de Saint-Denis est celle qui compte le plus important contingent d'élèves (17 551 élèves soit 17,4 % des effectifs des collèges et lycées hors post-bac). Viennent ensuite les communes de Saint-Paul avec 11 939 collégiens et lycéens (11,8%), et de Saint-Pierre avec 10 313 collégiens et lycéens (10,2%).



Effectifs d'élèves hors post-bac
Constat de rentrée 2013



Les bassins d'éducation et de formation
Découpage en vigueur à la rentrée 2010



Etiquettes : Nom commune / Nombre d'élèves

Division des élèves et de la scolarité
DES3 - Statistiques et indicateurs de pilotage

Tableau des effectifs d'élèves par bassin et commune (public + privé)

Les effectifs d'élèves dans le primaire et le secondaire par bassin et commune

A la rentrée 2013, les écoles, collèges et lycées (hors post-bac) ont accueilli 219 696 élèves. Par bassin d'éducation et de formation, c'est le bassin Sud-Est qui accueille le plus d'élèves (56 147) et le bassin Sud-Ouest le moins d'élèves (30 547).

Par commune, Saint-Denis vient en tête avec 37 412 scolarisés suivi par Saint-Paul (26 206 élèves). Ces deux communes rassemblent près de 30 % des effectifs d'élèves du département.

LES EFFECTIFS D'ÉLÈVES DES 1ER ET 2ND DEGRÉS PAR BASSIN ET PAR COMMUNE (HORS POST-BAC) - ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

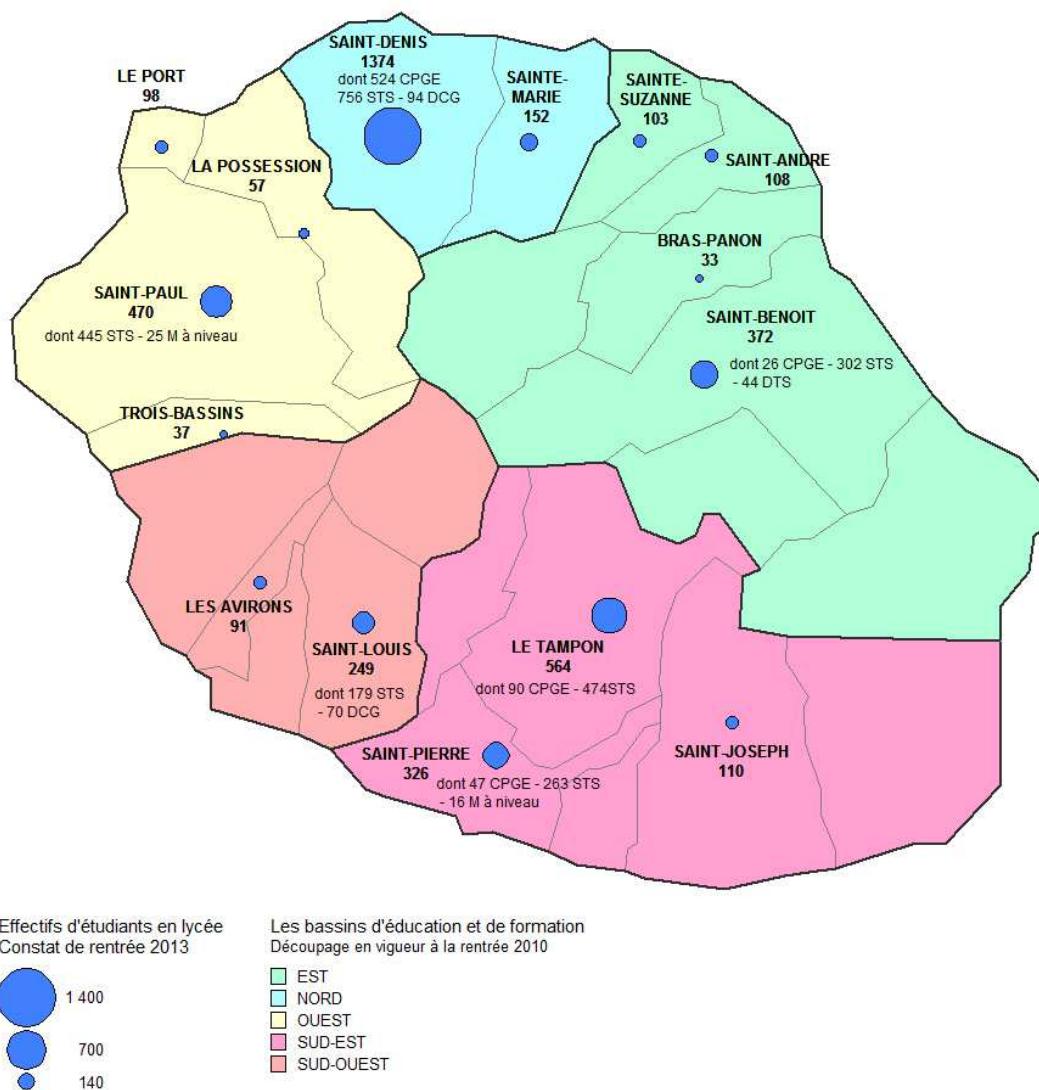
Bassin	Commune	1er degré	Collèges	Lycées G et T	Lycées pro.	Effectifs 2013	Rappel Eff. 2012	Evolution 2013/2012 (%)
Est	BRAS-PANON	1 843	780	445	353	3 421	3361	1,8%
	LA PLAINE-DES-PALMISTES	848	429	0	0	1 277	1245	2,6%
	SAINT-ANDRE	8 569	4485	1818	887	15 759	15697	0,4%
	SAINT-BENOIT	5 618	3103	1000	1531	11 252	11573	-2,8%
	SAINTE-ROSE	983	471	0	0	1 454	1469	-1,0%
	SAINTE-SUZANNE	3 529	1659	427	570	6 185	6288	-1,6%
	SALAZIE	999	533	0	0	1 532	1590	-3,6%
	Total bassin	22 389	11 460	3 690	3 341	40 880	41 223	-0,8%
Nord	SAINT-DENIS	19 861	10234	4794	2523	37 412	37366	0,1%
	SAINTE-MARIE	4 045	2037	744	740	7 566	7571	-0,1%
	Total bassin	23 906	12 271	5 538	3 263	44 978	44 937	0,1%
Ouest	LA POSSESSION	4 390	2262	787	307	7 746	7609	1,8%
	LE PORT	5 969	2929	741	1590	11 229	11414	-1,6%
	LES TROIS-BASSINS	925	427	524	87	1 963	2009	-2,3%
	SAINT-PAUL	14 267	7571	2793	1575	26 206	26492	-1,1%
	Total bassin	25 551	13 189	4 845	3 559	47 144	47 524	-0,8%
Sud-Est	ENTRE-DEUX	831	404	0	0	1 235	1225	0,8%
	LE TAMPON	10 593	5338	2612	1012	19 555	19738	-0,9%
	PETITE-ILE	1 567	698	0	0	2 265	2244	0,9%
	SAINT-JOSEPH	5 125	2718	1444	912	10 199	10234	-0,3%
	SAINT-PHILIPPE	664	307	0	0	971	983	-1,2%
	SAINT-PIERRE	11 609	6249	2509	1555	21 922	21701	1,0%
	Total bassin	30 389	15 714	6 565	3 479	56 147	56 125	0,0%
Sud-Ouest	CILAOS	721	380	0	0	1 101	1132	-2,7%
	L'ETANG-SALE	1 729	1071	0	0	2 800	2843	-1,5%
	LES AVIRONS	1 461	603	671	342	3 077	3015	2,1%
	SAINT-LEU	4 636	2352	608	260	7 856	7757	1,3%
	SAINT-LOUIS	8 359	4181	1436	1737	15 713	15766	-0,3%
	Total bassin	16 906	8 587	2 715	2 339	30 547	30 513	0,1%
	Total	119 141	61 221	23 353	15 981	219 696	220 322	-0,3%

Carte des effectifs d'étudiants en post-bac

Les effectifs d'étudiants dans les sections post-bac de lycée – Année scolaire 2013-2014

Les lycées de l'EN forment 4 160 étudiants aux études supérieures. Les étudiants préparant un brevet de technicien supérieur (3 265 inscrits en BTS dont 41 dans une section de mise à niveau) constituent 78,5 % des effectifs répartis sur 15 communes. 687 étudiants sont inscrits dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) soit 16,7 % des effectifs. Les effectifs des CPGE se concentrent sur les communes de Saint-Denis (524 étudiants), du Tampon (90 étudiants), Saint-Pierre (47 étudiants du privé) et Saint-Benoit (26 étudiants).

Deux lycées préparent les étudiants au diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) : le lycée de Bellepierre situé sur la commune de Saint-Denis (94 inscrits) et le lycée Antoine Roussin situé à Saint-Louis (70 inscrits).

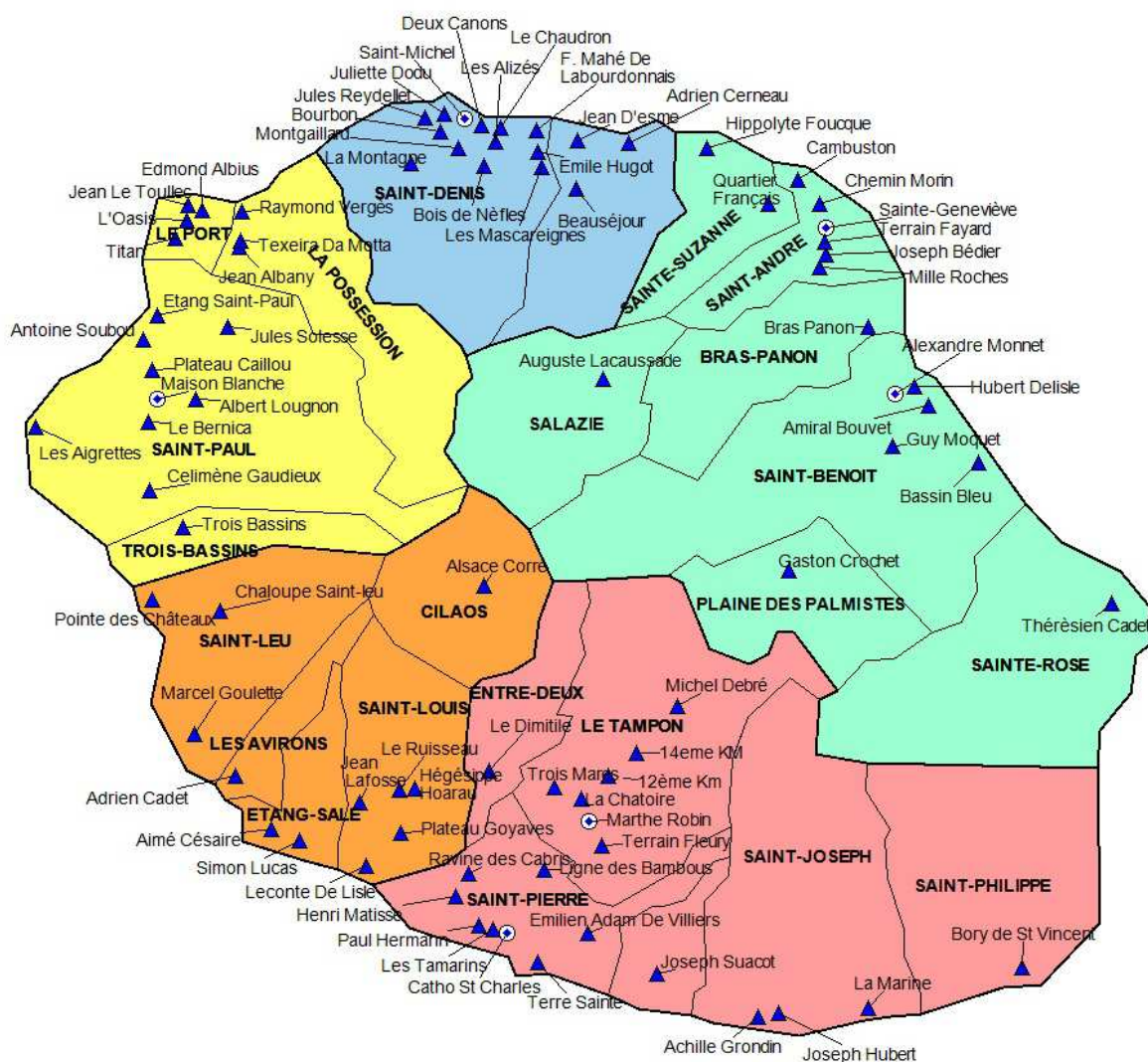


Division des élèves et de la scolarité
DES3 - Statistiques et indicateurs de pilotage

Localisation des collèges et des lycées en 2013-2014

Localisation des collèges selon le secteur d'enseignement

A la rentrée 2013, le bâti scolaire du second degré compte un nouveau collège, le collège du 12^{ème} KM au Tampon. L'académie comptabilise 83 collèges : 77 dans l'enseignement public et 6 dans l'enseignement privé sous contrat.



Secteur d'enseignement

- ⊙ PR (6)
- ▲ PU (77)

Les bassins d'éducation et de formation

- Est
- Nord
- Ouest
- Sud-Est
- Sud-Ouest

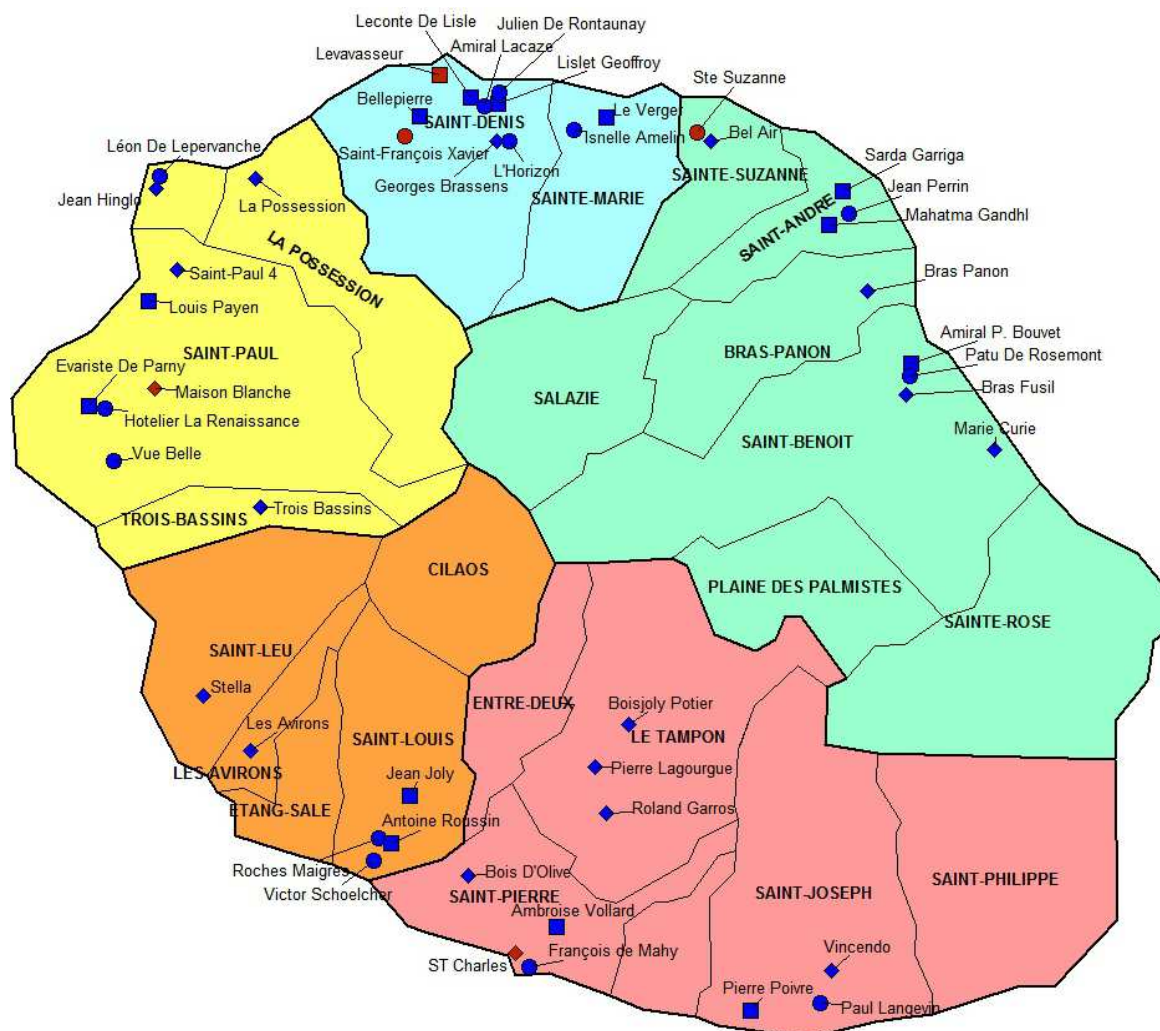
Division des élèves et de la scolarité

DES3 - Statistiques et indicateurs de pilotage

Localisation des lycées selon le type d'établissement et le secteur d'enseignement

Répartition des lycées et des lycées professionnels selon le secteur d'enseignement

Au total 47 lycées et lycées professionnels sont implantés dans le département : 18 lycées polyvalents (dont un privé), 15 LP (dont 2 LP privés) et 14 LEGT (dont un privé).



Type d'établissement

- Lycée d'enseignement général et technologique (14)
- Lycée professionnel (15)
- ◆ Lycée polyvalent (comprend une section d'enseignement professionnel) (18)

Secteur d'enseignement

- PR (5)
- PU (42)

Bassins d'éducation et de formation

Nouveau découpage en vigueur à compter de la rentrée 2010

- EST
- NORD
- OUEST
- SUD-EST
- SUD-OUEST

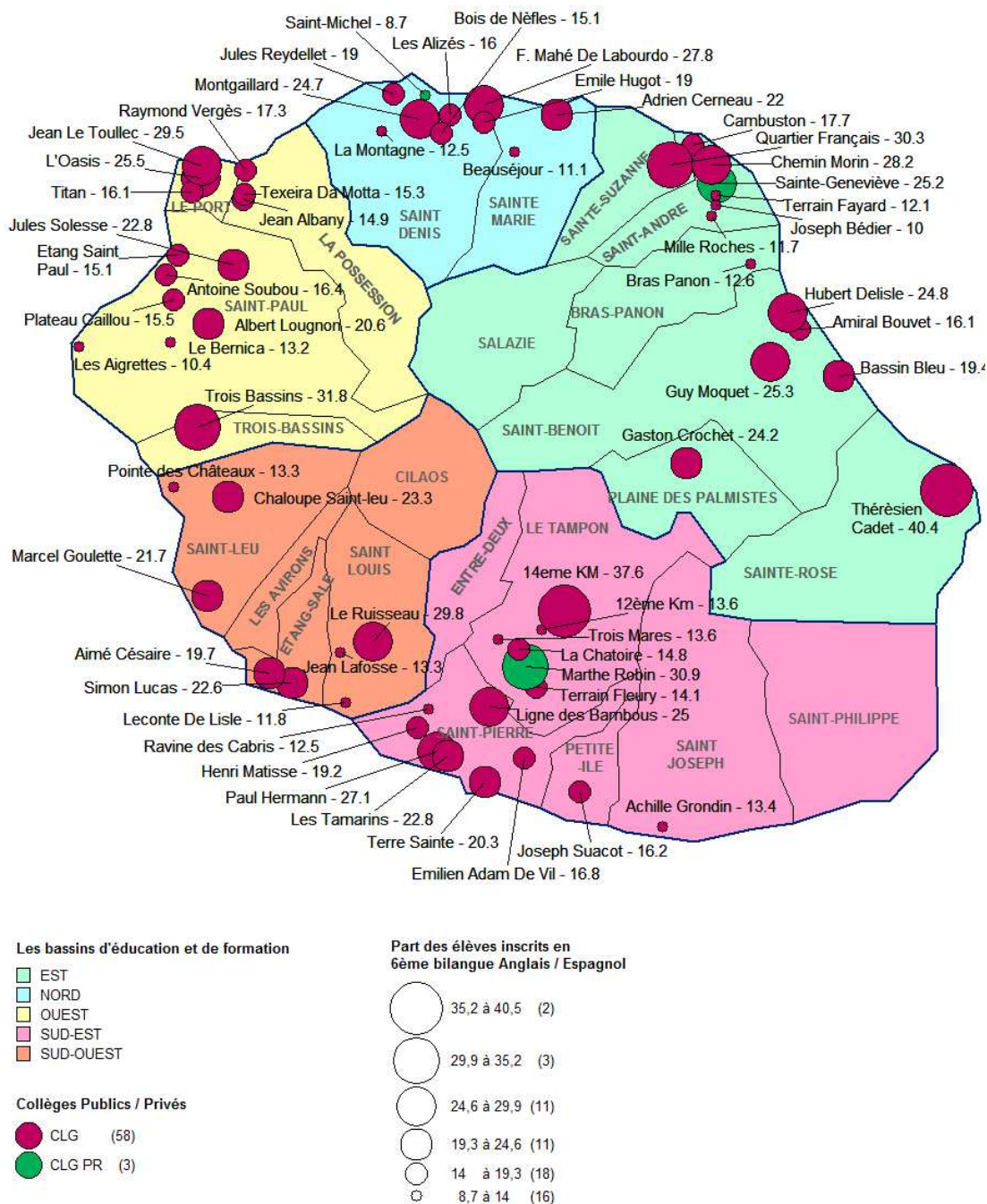
Division des élèves et de la scolarité

DES3 - Statistiques et indicateurs de pilotage

Part des élèves inscrits en 6^{ème} bilingue anglais / espagnol

A la rentrée 2013, 64 collèges sur 83 (60 publics - 4 privés) proposent des classes bilingue anglais / espagnol, ce qui représente 5230 collégiens tout niveau confondu (9,0% des collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème}).

Au niveau 6^{ème}, 61 collèges sur 83 (58 publics - 3 privés) ont des classes bilingue anglais / espagnol. Ces classes totalisent environ 1980 élèves, soit 13,5 % des élèves de 6^{ème}.

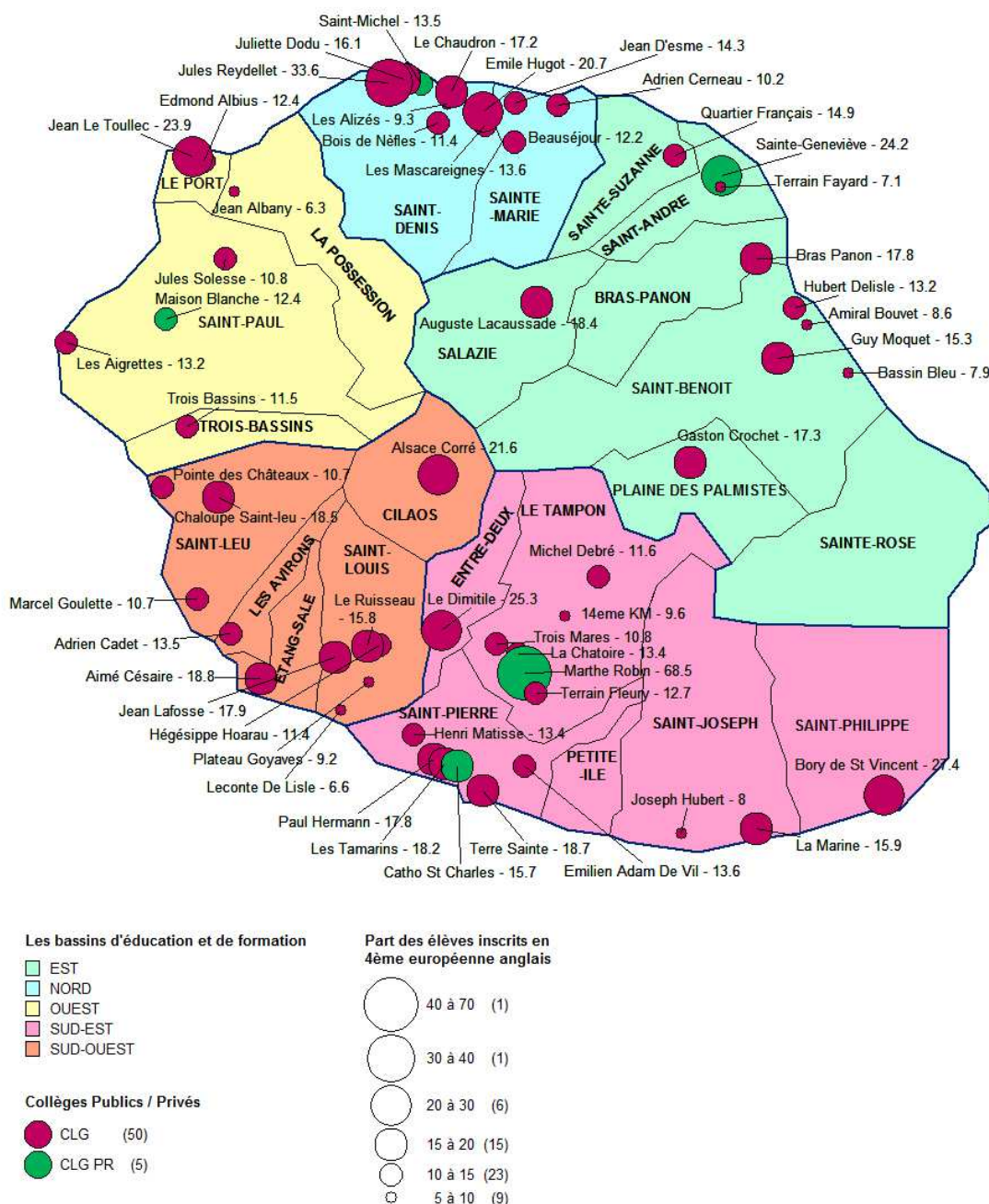


Les sections linguistiques en collèges et lycées

Carte des sections européennes en collèges

Part des élèves inscrits en 4^{ème} section européenne anglais

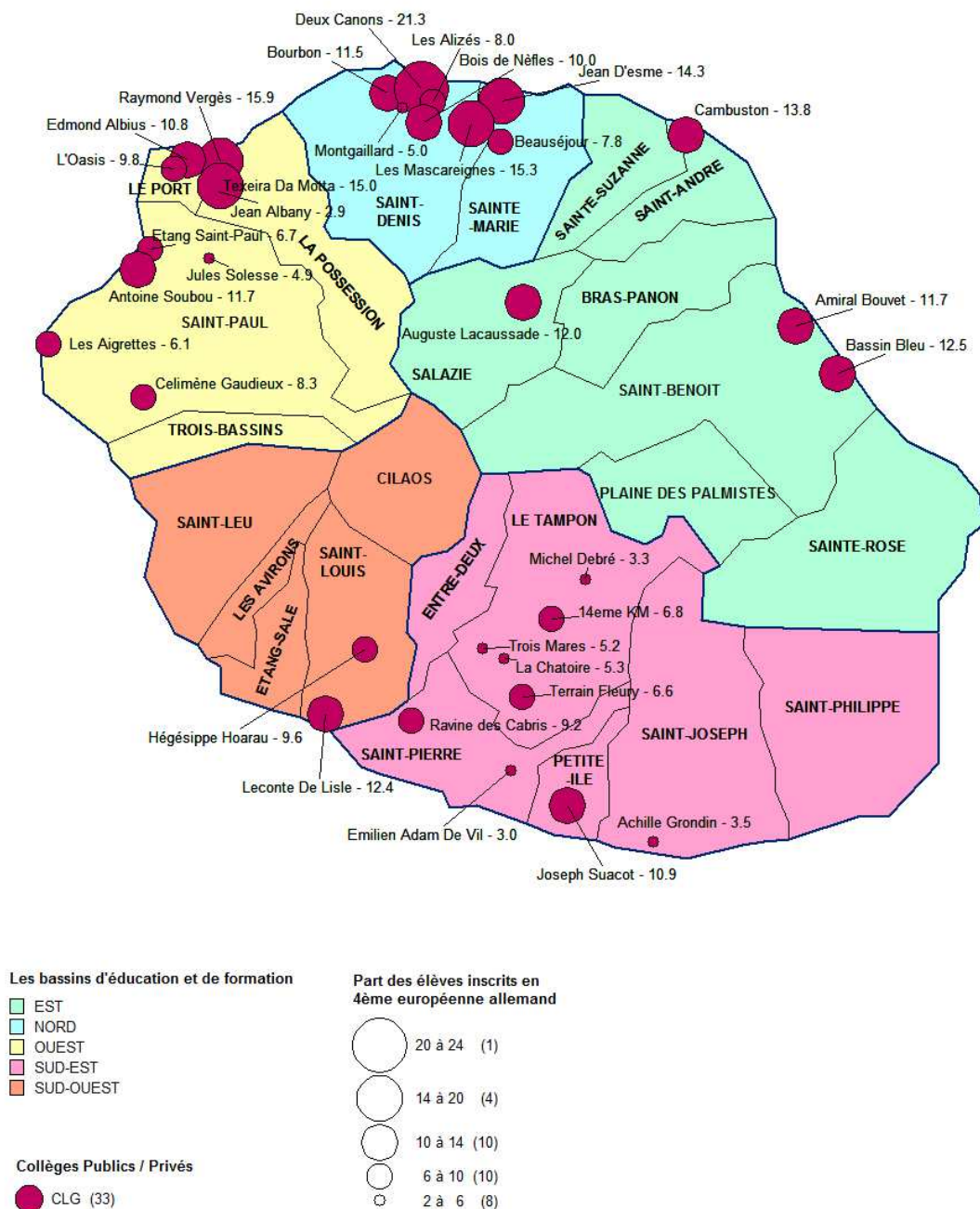
Parmi les 83 collèges publics et privés, 56 (51 publics - 5 privés) offrent à la rentrée 2013 des sections européennes anglais. Ces classes concernent près de 2700 élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, soit 9,3 % des élèves de ces 2 niveaux. En 4^{ème}, un peu plus de 1400 élèves sont inscrits dans ces sections (9,4 %).



Les effectifs d'élèves inscrits en 4^{ème} section européenne allemand

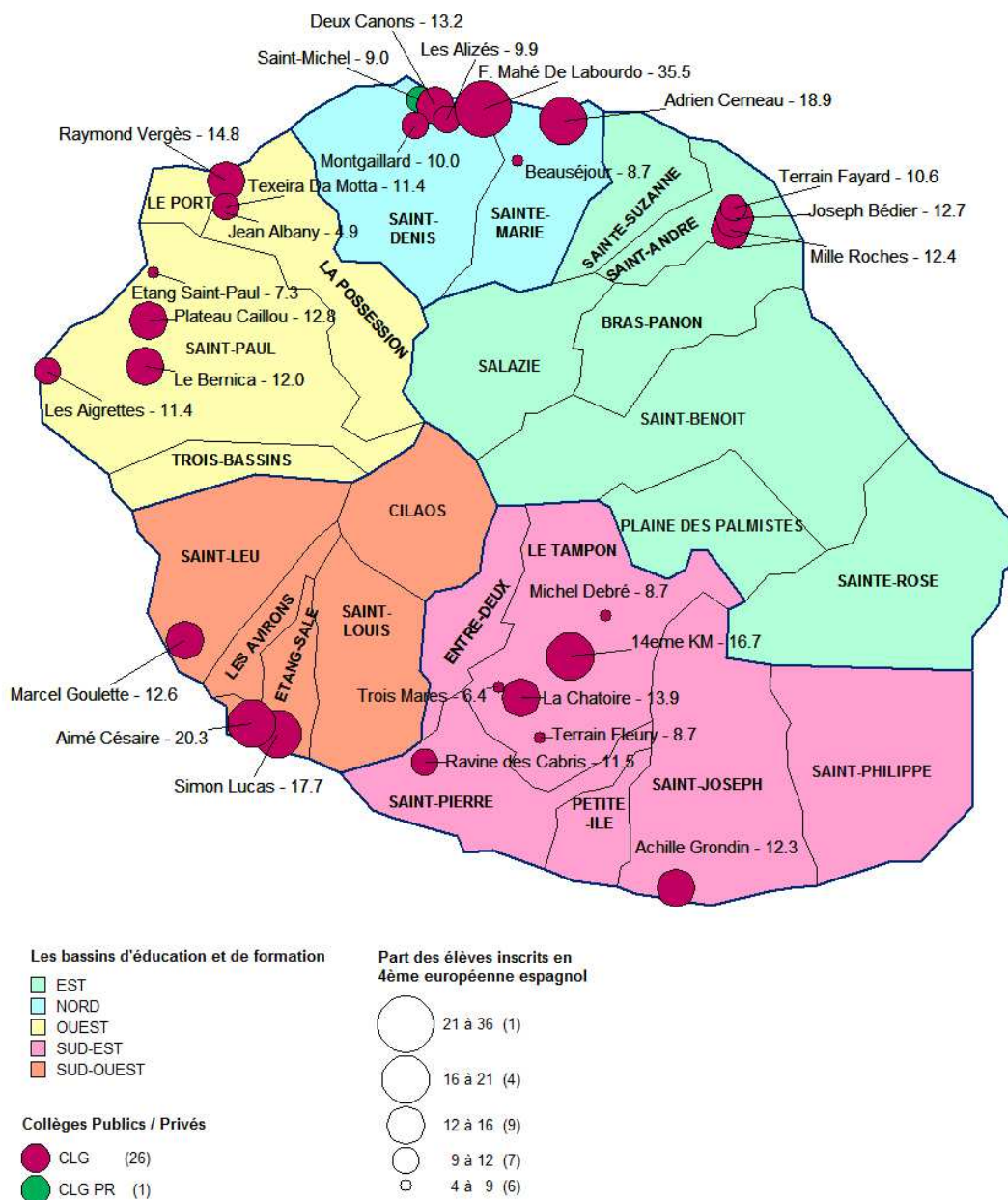
A la rentrée 2013, les sections européennes allemand sont présentes dans 37 collèges uniquement publics, et totalisent près de 1200 élèves de 4^{ème} et 3^{ème} (4%).

Au niveau 4^{ème}, ces sections concernent 600 élèves dans 33 collèges publics, soit 4,1 % des élèves de ce niveau.



Les effectifs d'élèves inscrits en 4^{ème} section européenne espagnol

A la rentrée 2013, 29 collèges sur 83 (dont 1 privé) proposent des sections européennes espagnol. Elles touchent un peu plus de 1200 élèves de 4^{ème} et 3^{ème} (4,2%). Ces sections totalisent 660 élèves (4,5%) du niveau 4^{ème}, répartis dans 27 collèges publics et privés.

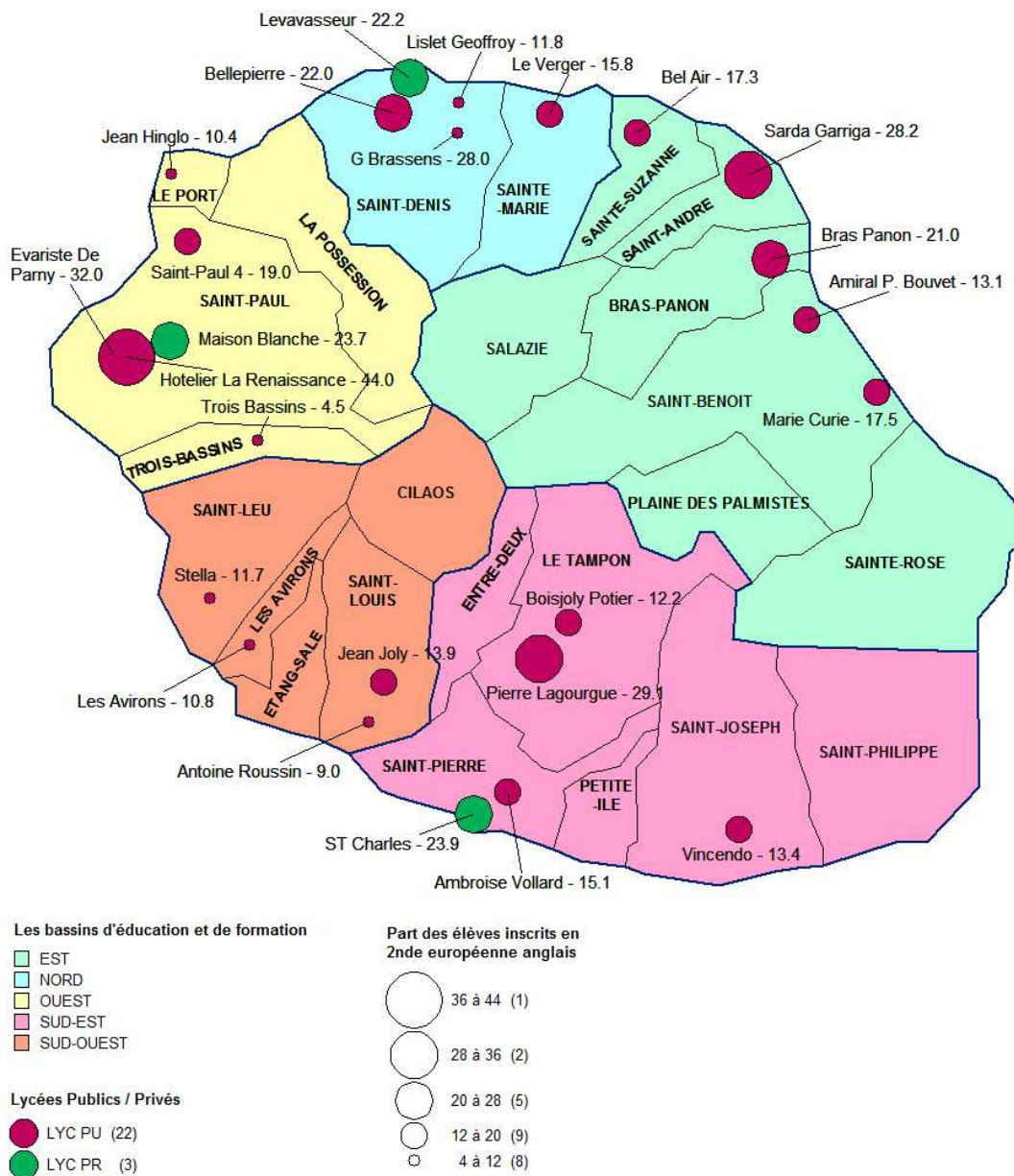


Carte des sections européennes en lycées

Les effectifs d'élèves inscrits en 2nde section européenne anglais

Sur les 32 lycées (LGT, LPO) de l'académie, 27 (dont 3 privés) proposent des sections européennes anglais, de la 2nde à la terminale. Près de 2400 lycéens sont inscrits dans ces sections, soit 10,1 % des élèves de ces 3 niveaux.

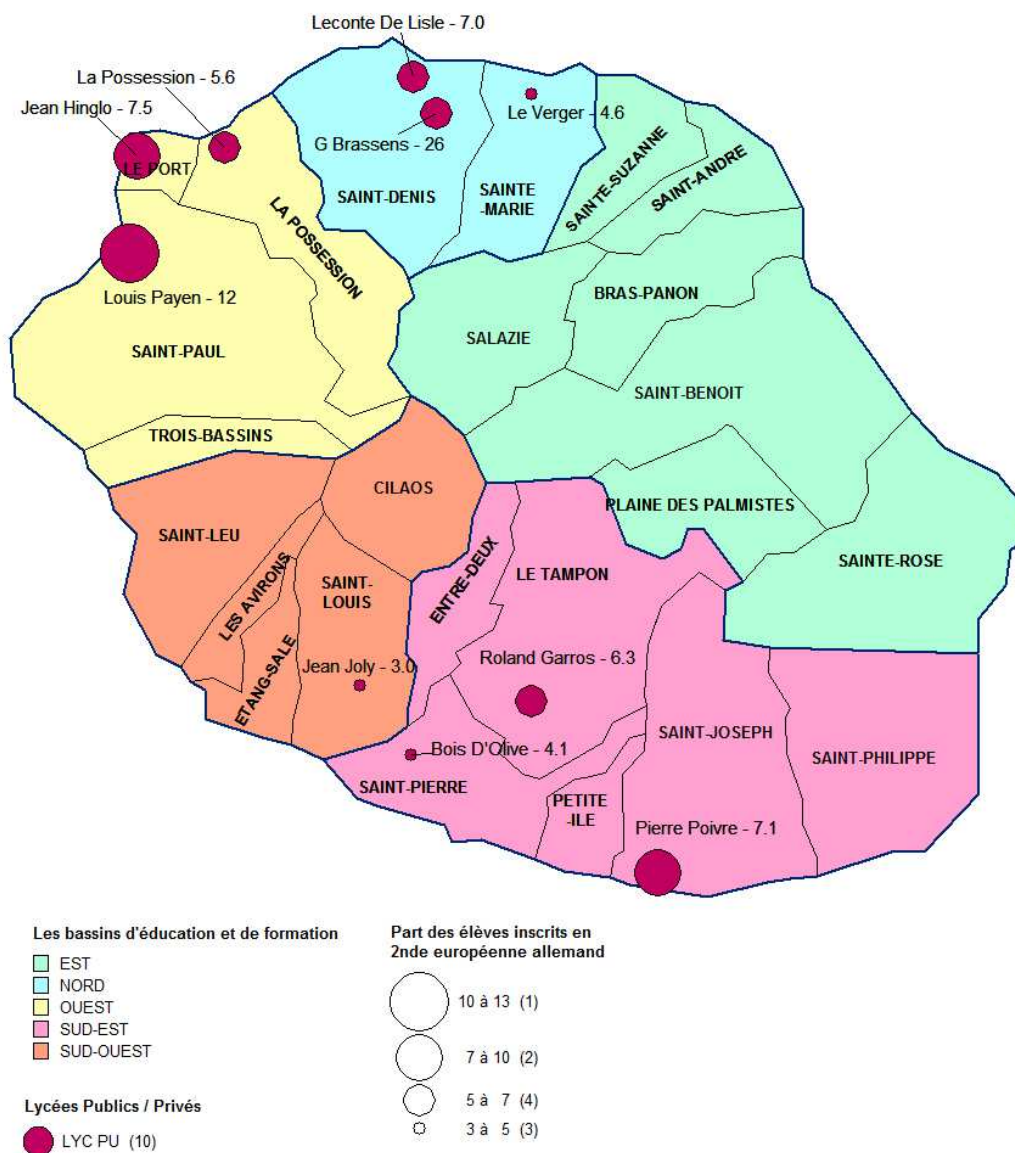
En 2nde GT, 25 lycées (dont 3 privés) offrent cette formation, pour un total de 988 élèves (11,4%).



Les effectifs d'élèves inscrits en 2nde section européenne allemand

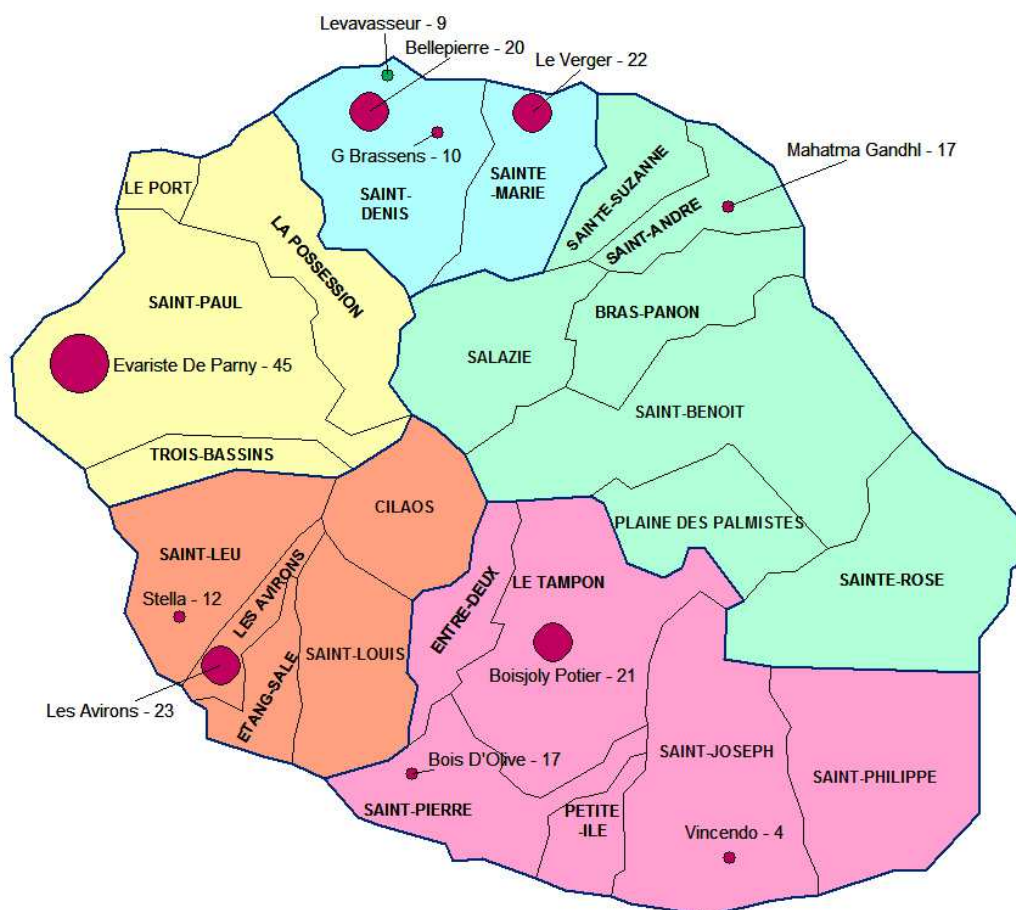
Les sections européennes allemand sont présentes dans 11 lycées (LGT, LPO) sur 32, uniquement dans le secteur public et principalement sur le Nord, l'ouest et le Sud de l'île. Elles concernent un peu plus de 500 lycéens de la 2nde à la terminale (2,1%).

Au niveau 2nde GT, moins de 200 élèves sont inscrits en section européenne allemand (2,3%).



Les effectifs d'élèves inscrits en 2nde section européenne espagnol

A la rentrée 2013, 11 lycées (LGT, LPO) sur 32 (10 publics - 1 privé) proposent des sections européennes espagnol. Elles totalisent 430 lycéens de la 2nde à la terminale (1,8%).
 Au niveau 2nde, 200 élèves sont inscrits dans ces sections européennes (2,3%).



Les bassins d'éducation et de formation

- EST
- NORD
- OUEST
- SUD-EST
- SUD-OUEST

Lycées Publics / Privés

- LYC PU (10)
- LYC PR (1)

Effectif des élèves inscrits en 2nde européenne espagnol

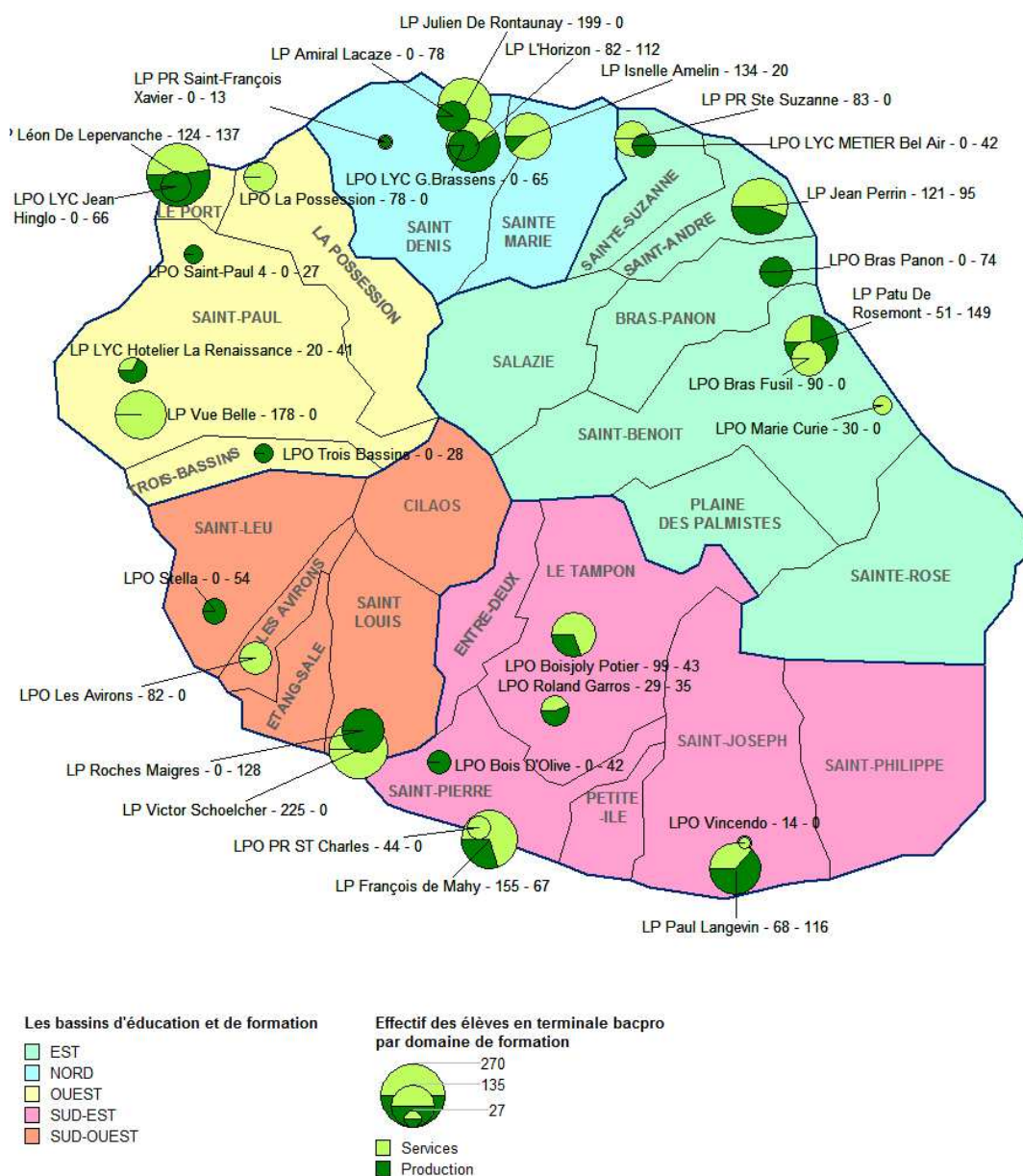
- 32 à 45 (1)
- 18 à 32 (4)
- 4 à 18 (6)

Les formations par domaine

Carte des Terminales Bac professionnel par domaine de formations

L'académie comptabilise plus de 3300 élèves en terminale bacpro répartis sur l'ensemble des 33 lycées publics et privés proposant de l'enseignement professionnel (18 LPO, 15 LP). La part des formations du domaine des services est légèrement plus élevée que le domaine de la production : presque 6 lycéens de terminale bacpro sur 10 (57%) prépare une formation dans le domaine des services.

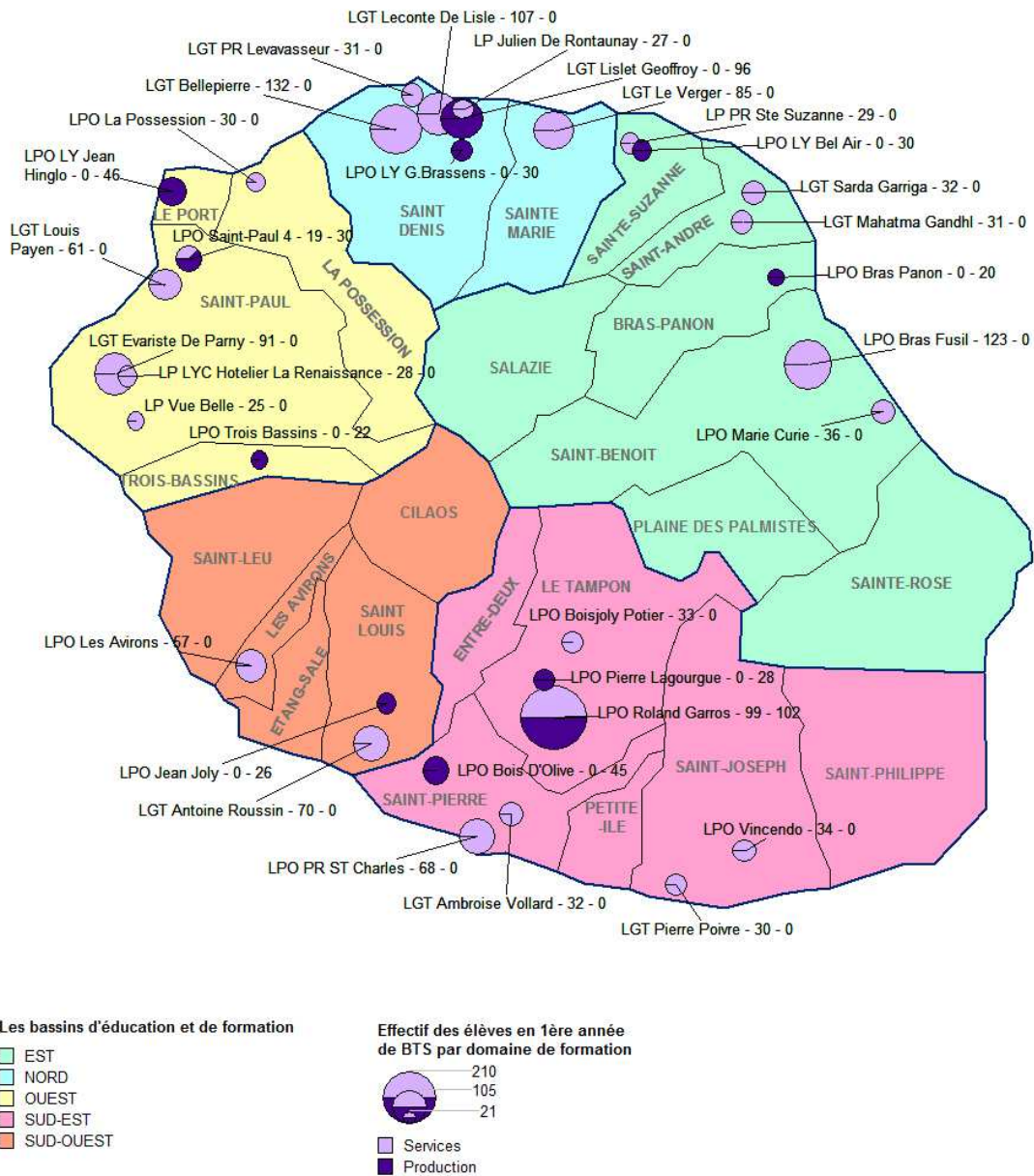
Tous les lycées (LP, LPO) ne proposent pas des formations dans les 2 domaines : 11 établissements ont uniquement des formations en production, et 10 établissements uniquement dans le domaine des services.



Etiquettes : Lycée - Effectif Service - Effectif Production

Carte des 1^{ère} année de BTS par domaine de formation

A la rentrée 2013, 33 lycées sur 47 (LGT, LPO, LP) proposent des formations en BTS et regroupent plus de 3200 étudiants dont près de 1800 en 1^{ère} année. Le domaine des services est prépondérant : en 1^{ère} année de BTS 7 étudiants sur 10 (73,4%) sont inscrits dans ce domaine. Seulement 11 lycées proposent une section de BTS dans le domaine de la production.



Rectorat de La Réunion
Division des Structures et des Moyens
DSM 4 - Statistiques et indicateurs de pilotage
24, avenue Georges Brassens
CS71003
97743 Saint-Denis Cedex 9
sdeva@ac-reunion.fr

Directeur de la publication : Thierry TERRET

Rédacteur en chef : Fabrice PAYET

Rédacteurs : Stéphanie DELVOYE, Bruno GEREONE, Éric PARVEDY, Jérémie TORTERAT,
Fabrice FLAVIGNE

Assistante de diffusion : Karine BUISSON-DE-LARICHAUDY

Impression : Atelier de reprographie du rectorat

N° ISSN: 0987-3198